

La Maison-Dieu, 205, 1996/1, 45-65

Maité LIÉVIN,

Fr. Pierre ARZ

LA PASTORALE DE L'ONCTION DES MALADES

CHACUN, un jour ou l'autre, est confronté à la maladie, la sienne ou celle d'un proche. L'un des sacrements que proposent le Christ et l'Église est le sacrement des malades¹. Pour beaucoup de personnes, ce sacrement reste un rite d'onction à l'extrême de la vie, une façon d'avoir fait « ce qu'il fallait faire » pour être en règle avec Dieu et à l'égard de sa propre conscience. Ce sacrement est souvent demandé par la famille ou l'entourage, beaucoup moins souvent par la personne malade. Aussi il est important qu'il soit accompagné d'un dialogue qui tienne compte de l'expression de la foi des personnes concernées et de son véritable sens. Se situer dans une dimension relationnelle est une attitude pastorale qui peut éveiller les consciences et respecter l'humanité de chacun dans sa propre histoire.

1. Les lecteurs comprendront que les auteurs de cet article emploient parfois l'expression « sacrement des malades » pour désigner la seule Onction des malades comme il semble que ce soit l'usage le plus courant, pour l'instant (NDLR).

Le sens du sacrement des malades

L'un des buts de la théologie est de nourrir la foi en Dieu, mais il ne serait pas souhaitable qu'une attitude ou des paroles qui ne mettraient en avant que des « principes théologiques » viennent atténuer une foi déjà fragile. Il est essentiel, pour ne pas ajouter une épreuve à l'épreuve — comme refuser le sacrement des malades dans des situations extrêmes —, d'avoir une attitude pastorale qui soit, bien sûr, éclairée par la théologie. Le rituel et les directives sont garants du sens et de l'authenticité du sacrement. Nous ne devons pas faire n'importe quoi, et en même temps nous devons tenir compte de chaque situation particulière. Une réflexion en équipe est souhaitable pour discerner ce qui convient. Une attitude pastorale tient compte de chaque personne, avec un accueil, une écoute et une parole.

Chaque fois que cela est possible, il est souhaitable de célébrer ce sacrement en présence d'autres chrétiens ; ils signifient que nous sommes membres d'un même corps, le corps du Christ, et manifestent que « le corps est un, tout en ayant plusieurs membres [...] Si un membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance ; si un membre est à l'honneur, tous les membres partagent sa joie » (1 Co 12, 12.26).

Un sens évangélique

Les expressions « administrer un sacrement », « extrême-onction » ne sont pas heureuses. Chacun aura le souci d'adopter un vocabulaire qui ouvre au sens du sacrement des malades. Un sacrement « célèbre » une relation entre Dieu et l'homme, il fait mémoire de l'alliance de Dieu avec l'humanité, il est signe de Dieu pour l'homme qui fête dans la foi celui qui le fait vivre. C'est un moment de fête qui développe la dynamique : vivre-croire-célébrer. Vivre le sacrement des malades, c'est reconnaître que la

maladie n'a pas d'emprise sur l'amour de Dieu qui rejoint l'homme.

Le sacrement des malades ne prépare pas d'abord à une rencontre dans l'au-delà, mais à une rencontre avec le Christ, ici et maintenant. C'est un sacrement pour les vivants. L'attitude pastorale conduit à reconnaître qu'une personne mourante n'est pas encore morte : elle est vivante ! La proximité de la mort est aussi un grand moment de récapitulation de sa vie, un grand moment de vie, parfois le temps du pardon, un moment de réconciliation avec soi-même, avec d'autres et avec le Christ. Même si la guérison physique est désespérée, la guérison spirituelle est offerte. Le sacrement des malades peut trouver tout son sens pour nos frères et sœurs éprouvés par la souffrance et la maladie, même proches de la mort. Jésus apporte une vitalité nouvelle, une présence particulière, une force de témoignage dans ce moment extrême.

Les fruits du sacrement des malades

Jésus Christ, qui a connu la souffrance, veut, par son amour et sa puissance, aider la personne malade et son entourage à vivre une période difficile et, si possible, à en sortir. Dans l'Évangile, Jésus accorde aux malades une place très importante : il parle avec eux, il leur impose les mains, il les guérit, il les réconcilie avec Dieu le Père, il s'intéresse à leurs conditions de vie, il leur rend confiance, il joint le geste à la parole. « Quelqu'un de vous est-il malade ? Qu'il appelle les responsables de l'Église. Ils prieront, après avoir fait sur eux une onction d'huile au nom du Seigneur. La prière de la foi sauvera le malade et le Seigneur le rétablira. S'il est coupable de péché, il recevra le pardon » (Jc 5, 13b-14).

L'onction peut apporter :

— la guérison physique, sans pour autant dispenser de l'intervention médicale ni de la volonté de la personne malade. Que de fois on entend dire : « J'étais condamné... et je suis toujours là ! » ;

— la guérison spirituelle, celle que Jésus accordait toujours : « Ta foi t'a sauvé ! » C'est l'Esprit Saint qui agit efficacement par et dans le sacrement. C'est lui qui communique santé spirituelle et réconfort. C'est lui qui purifie s'il y a faute ;

— une orientation vers le « bien mourir » quand la mort est certaine et proche. Le mourant reçoit l'onction au nom de sa maladie particulièrement grave et non parce que sa mort approche. Le « bien mourir » c'est, par ce sacrement, être vraiment un vivant dans ce petit laps de temps qu'il reste à vivre.

À qui donner l'onction des malades ?

Le sacrement des malades peut-être donné « aux fidèles dont la santé commence à être dangereusement atteinte par la maladie ou la vieillesse² ». L'approche peut être différente pour telle personne qui prend conscience qu'elle est atteinte d'un mal qui ne lui laisse qu'un temps limité à vivre (« J'ai déjà un pied dans la tombe ») ou pour telle autre, dont le danger vital est éloigné par les soins et à qui le médecin déclare : « Maintenant je peux vous le dire, vous aviez un pied et demi dans la tombe. » Les situations sont toutes particulières mais il est possible de dégager quelques indications générales.

En vue d'une opération chirurgicale

Avant une intervention chirurgicale, l'onction peut être donnée toutes les fois qu'une maladie grave est la cause de cette intervention. En général, si le chirurgien intervient, c'est qu'il y a un risque grave à ne pas intervenir. On peut donc donner l'onction si la personne malade la demande parce qu'elle est consciente de ce risque.

2. Voir VATICAN II, constitution *Sacrosanctum Concilium*, 73 ; AAS 56, 1964, 118-119.

Témoignage (M. L.³)

Une personne âgée de soixante-dix ans devait subir pour la première fois une intervention chirurgicale (prothèse de hanche). Devant la grande inconnue que représentait pour elle l'opération et pour dire sa confiance au Seigneur malgré son appréhension elle a demandé le sacrement des malades dans sa plénitude — sacrement de réconciliation et eucharistie. Je pense que cette force nouvelle l'a aidée dans sa convalescence à entreprendre une rééducation parfois difficile.

Les personnes âgées

À un vieillard dont les forces déclinent vraiment, on peut donner l'onction, même si aucune maladie grave n'a été diagnostiquée chez lui. Le sacrement n'est pas, de soi, le sacrement du troisième âge, mais il peut être donné en raison de ces maladies qui, sans être clairement diagnostiquées, sont la cause d'un affaiblissement progressif.

Témoignage (M. L.)

La rencontre providentielle de la nièce d'une malade m'a conduite à proposer le sacrement des malades pour cette vieille dame de quatre-vingt-onze ans. Elle résidait chez des religieuses dominicaines et se cassa le col du fémur au cours d'une chute. Sa nièce, arrivée précipitamment de Paris, ne connaissant pas l'hôpital, me

3. M. L. : témoignages de Maïté LIÉVIN, aumônier en hôpital ; N. R. : témoignages de Nadine REDONNET, aumônier en hôpital ; M.-Cl. A. : témoignage de Marie-Claire AUBAN, équipe SEM ; P. A. : témoignage du Fr. Pierre ARZ, aumônier en hôpital.

demande un renseignement précis et je me présente en tant que membre de l'aumônerie. Aussitôt cette personne me dit la foi de sa tante, son remords personnel « si rien n'était fait et qu'il arrive quelque chose » (la mort ne se nomme pas facilement). Le lendemain l'aumônier venait offrir l'onction et l'eucharistie à la malade. Même si les pronostics ne sont pas fameux sur le plan médical, la personne âgée aura amorcé son avancée à la rencontre de son Seigneur et sa famille aura été apaisée. Depuis nous nous rencontrons régulièrement et la nièce de cette dame peut me poser un tas de questions qui bloquent sa démarche de foi, par rapport à l'Église.

Les enfants

À un enfant, on peut donner l'onction dans la mesure où il a un usage de la raison tel qu'il puisse être réconforté par ce sacrement. Si l'enfant n'est pas en âge d'exprimer une demande, on peut aussi tenir compte de la foi des parents ; c'est bien ainsi que cela se passe pour le baptême.

Témoignage (M. L.)

Récemment, la surveillance du service d'hématologie pédiatrique me signale le désir d'un père de famille de rencontrer quelqu'un de l'aumônerie. À mon arrivée, un peu surpris de voir une femme à la place du prêtre qu'il escomptait, il me fait part de son désir de recevoir le sacrement de la réconciliation et de faire célébrer l'onction des malades pour sa petite fille de deux ans et demi. Dans un premier temps (car c'est un sujet auquel nous avons réfléchi en équipe étant donné la présence d'un gros service de pédiatrie sur l'hôpital), nous ne sommes pas enclins à offrir sans plus de motif ce sacrement à un tout-petit. Or le papa argumente

sa demande en précisant l'aspect de guérison spirituelle, mais aussi physique que peut apporter ce sacrement, dans le projet de Dieu, la confiance et l'amour, quoi qu'il arrive. Il se place dans l'esprit de la lettre de saint Jacques. Nous avons senti en lui un tel désir de « mieux être » pour son enfant et un tel souci d'entrer dans la volonté de Dieu, que l'aumônier a donné l'onction. Nous nous revoyons depuis. La petite N. va vers un mieux, mais ce qui est remarquable, c'est le passage du papa d'un état d'urgence religieuse à un état de sérénité et d'accompagnement paisible.

Avant l'âge de raison, il est possible ou souhaitable d'orienter une telle demande vers le sacrement de confirmation qu'il convient de donner en danger de mort. Cette réponse de l'Église peut surprendre dans un premier temps ; elle est cependant bien reçue car elle manifeste sa foi et son attention à la situation particulière de l'enfant.

Les malades inconscients

Les malades qui sont inconscients ou ont perdu la raison peuvent recevoir l'onction des malades si ce que l'on connaît de leur foi permet de penser que, conscients, ils l'auraient vraisemblablement demandée.

Témoignage (M. L.)

Il s'agit bien de définir le désir qu'aurait eu le patient s'il avait pu s'exprimer. Que la personne soit dans le coma à la suite d'un accident violent, ou qu'elle perde la raison (perturbation due à l'âge, maladie mentale), ce désir ne peut être connu que par sa relation antérieure à une paroisse, par un entretien avec ses proches, etc.

Combien de fois avons-nous observé un balbutiement du *Notre Père* ou du *Je vous salue Marie* alors que l'on croyait la personne bien loin ? Combien de fois avons-nous vérifié

un apaisement physique après l'onction ? La grâce est là, opérante, par l'intermédiaire du prêtre et malgré lui.

Je pense à une vieille dame, clochardisée, accueillie en gériatrie et qui était en phase terminale d'un cancer. Elle avait exprimé à la surveillante son désir d'aller à Lourdes. Dans le temps, elle avait été enseignante dans une école catholique. Et puis la vie... C'est par ces quelques mots échangés que la demande du sacrement a été faite par les infirmières alors que sa vie partait. Ces quelques menus renseignements ont pu allumer le souci de l'accompagnement jusqu'au bout chez les soignants.

Le sacrement donné en cas de doute

Il est des cas où, devant un malade tout à fait inconscient, on n'est pas absolument certain qu'il soit mort, encore que tout permette de le craindre. Nous avons entendu des réflexions comme : « Il est encore chaud », « Vite, faites quelque chose, ce que vous avez à faire. » Dans ces cas, le sacrement des malades ne convient pas, mais il est important qu'il y ait une « présence d'Église ». Le prêtre, un aumônier laïc d'hôpital, un membre des équipes SEM (Service de l'Évangile avec les personnes malades) peut prier Dieu de pardonner les péchés du supposé défunt et d'admettre celui-ci dans son Royaume. Mais si la famille insiste, en faisant état de la vie « religieuse » de cette personne et de son propre attachement à l'Église, il convient, dans le doute que la personne soit encore en vie, de donner le sacrement des malades.

Réitération du sacrement des malades

Le sacrement des malades peut être réitéré si le malade, après guérison, tombe de nouveau malade ou si, au cours de la même maladie, le danger s'aggrave. Mais le prêtre

saura éviter à ces répétitions le caractère systématique du médicament pris à intervalles réguliers.

La répétition du sacrement peut ressourcer une spiritualité entamée par une maladie persistante.

Oser proposer l'onction des malades

Il y a parfois un décalage entre le désir de la personne malade et celui de la famille. Cela est vrai aussi pour l'eucharistie. Il arrive (parfois) que le malade demande la communion à telle heure plutôt qu'à telle autre parce qu'un membre de la famille doit venir et que cela le gêne de communier en sa présence. Pour le sacrement des malades le rapport est encore plus fort. Quand les forces s'en vont, la personne étant consciente, la famille freine, inconsciemment ou sciemment, par peur de faire peur, alors que le regard du malade est suffisamment parlant pour dire son assentiment. Lui seul devrait compter.

Il arrive aussi qu'une épouse très convaincue veuille à tout prix que son mari « soit en règle », alors que la foi de celui-ci, sa pratique n'ont jamais révélé ce profond désir. On lui assène une « onction » parce que ça ne pourra pas lui faire de mal. Qui doit-on respecter ?

La marge de manœuvre est parfois bien étroite, et de l'intuition de l'accompagnant ou du prêtre découlera une réflexion, une meilleure compréhension ou risquera d'engendrer une blessure. Il n'y a pas toujours identité d'appréhension entre les différentes personnes en présence.

Par exemple, en témoigne le flottement parfois perçu dans la « petite assemblée » si l'intervenant dit trop crûment : « Puisque le malade est inconscient, on ne va pas lui donner le sacrement des malades qui est réservé aux vivants. Mais on va prier un moment auprès de lui. »

Dans la mentalité courante, l'onction des malades demeure encore souvent l'« extrême-onction », le sacrement à recevoir pour être en règle, mais retardé le plus possible pour ne pas effrayer le malade.

Les difficultés à proposer le sacrement des malades viennent d'une méconnaissance du sens de ce sacrement.

S'il est présenté, ainsi que tout sacrement, comme signe de Dieu pour l'homme, il peut être proposé comme don de vie. Ne sommes-nous pas un peu timides pour proposer le sacrement des malades ?

Parmi les raisons qui font que le sacrement n'est pas proposé, il y a la peur de faire peur, mais plus souvent encore cela ne vient même pas à l'esprit. Il arrive même dans des communautés religieuses que des frères ou des sœurs ne pensent pas à le proposer à l'un d'eux qui est malade.

Il arrive que, dans un accompagnement spirituel intense, on oublie de proposer le sacrement des malades.

Témoignage (N. R.)

Au cours de l'accompagnement d'un médecin brusquement terrassé par la maladie, la famille m'a dit le bouleversement spirituel complet de cet homme.

Pendant les cinq mois de son traitement, il a dû en passer les deux tiers à l'hôpital. Chaque fois il désirait la communion quotidienne. Trois jours encore avant sa mort, il lisait les textes liturgiques du jour et faisait les commentaires de la Parole de Dieu. Essayant de comprendre ce que Dieu voulait nous dire dans notre monde tel qu'il est. Parfois ce qu'il voulait lui dire à lui par rapport à la maladie et l'approche de sa mort : louange, interpellation, révolte... : foi immense par rapport à l'eucharistie. Presque jusqu'à la fin, il se levait pour recevoir le Seigneur. Il voulait être digne dans son attitude pour recevoir le corps du Christ.

Il faisait, par sa foi, redécouvrir à l'aumônier que je suis la grandeur de la mission, l'honneur de porter le corps du Christ. Il avait une façon particulière de dire « Madame l'aumônière ». S'il y avait un soin (sauf urgence), c'était mon « soin » qui était prioritaire.

Dans son évolution, il a entraîné sa femme avec beaucoup de respect mais aussi de conviction. Peu à peu, des liens très forts de prières se sont tissés autour de lui. Quelques heures avant sa mort, j'ai pu lire deux textes, dont « Un amour m'attend ».

En conclusion, cette communion quotidienne et cette prière incessante faisaient que la demande du sacrement des malades ne se posait même pas. Nous étions autour et avec lui « sacrement », signe de l'amour de Dieu les uns pour les autres.

Il y a toute une mentalité à changer pour une meilleure approche du sacrement des malades. Une initiation au sacrement des malades devrait être faite dès la catéchèse des enfants.

Témoignage (M. L.)

Invitée à intervenir pour présenter le rôle de l'aumônerie d'un grand hôpital et l'engagement de chrétiens dans cette aumônerie, je me suis adressée à des élèves de 6^e et à des adolescents préparant un BEI sanitaire et social. J'ai particulièrement insisté (car je suis convaincue de la perméabilité et des talents de propagateurs des jeunes) sur ce sacrement de forces vives qui ne fait pas mourir comme le pensent peut-être encore leurs grands-parents ou parents.

Je les ai invités à être les porte-parole de cette proposition, en famille ou dans leur milieu de travail. La perspective d'être acteurs d'une avancée ne leur déplaisait pas du tout !

Où célébrer le sacrement des malades ?

Le sacrement des malades peut être célébré à l'église paroissiale ou au domicile. Des membres des équipes SEM peuvent préparer à recevoir le sacrement des malades.

Témoignage (M.-Cl. A.)

L'église paroissiale peut représenter le signe communautaire par excellence du sacrement des malades.

À Colomiers, dans la banlieue de Toulouse, la proposition se renouvelle chaque année. Une campagne d'information est lancée quelques dimanches avant à l'église, mais aussi diffusée à domicile ou dans les maisons de retraite, par les membres du SEM.

Un samedi de mai, au cours de la messe, les gens qui se sont fait connaître reçoivent l'onction des malades. Cette célébration touche régulièrement de quatre-vingts à quatre-vingt-dix personnes. Dans la semaine qui suit, le prêtre va offrir l'onction aux gens qui ne peuvent quitter leur domicile, accompagné du bénévole SEM qui suit habituellement chacune de ces personnes.

À la maison de retraite, toujours au mois de mai, c'est au cours de la messe, et en présence des visiteurs SEM, que l'onction est donnée.

Bien sûr, il y a souvent réitération du sacrement. Il faut savoir que les gens qui demandent sont parfois déprimés, convalescents de maladies au long cours, cherchant souvent la guérison spirituelle.

Bon nombre de personnes valides, mais âgées, ont fait la même remarque : « Je ne suis pas sûre que ma famille appellera le prêtre au dernier moment, si j'en ai besoin. Au moins comme ça je suis en paix. Je sais que c'est fait ! »

Ou bien encore à l'hôpital, en clinique ou dans une maison de retraite ou de repos avec un seul malade ou un groupe de malades, comme pour les célébrations communautaires à Lourdes.

Témoignage (M. L.)

Une façon de proposer le sacrement des malades est la pratique communautaire qui existe chez les Petites Sœurs des pauvres. Chaque année, au cours d'une célébration qui est aussi une fête (comme il serait bon de ne pas oublier que toute grâce obtenue par un sacrement est une fête !), l'aumônier de « Ma Maison » offre le sacrement des malades aux personnes rassemblées, conscientes et librement consentantes. Cette célébration est suivie d'un petit goûter où l'on partage ce que l'on vient de vivre, prêt à continuer à vivre, bien vivre, mieux vivre ce qu'il reste à vivre.

La célébration : présence d'Église auprès du malade et de son entourage

L'assemblée de l'épiscopat a approuvé, en 1978, le nouveau rituel. Le texte latin de ce rituel avait été promulgué le 30 novembre 1972 selon les vœux du concile Vatican II (constitution apostolique *Sacram Unctionem*). Il fallait l'adapter aux situations concrètes, vécues, rencontrées par les malades, en tenant compte des mentalités et des cultures diverses sur un même territoire, dans le même établissement hospitalier.

Il faudra encore beaucoup de temps pour une conversion profonde des mentalités, celle des chrétiens comme celles des prêtres, pour passer de l'« extrême-onction » au « sacrement des malades ». En 1951, le Directoire pour la pastorale des sacrements déclarait : « Tout en se rappelant que l'extrême-onction ne peut être administrée qu'aux malades gravement atteints, on redressera le préjugé courant qui fait du sacrement des malades le sacrement des agonisants » (n° 58). En 1963, le concile

Vatican II insiste : « l'extrême-onction, qu'on peut appeler aussi et mieux l'onction des malades, n'est pas seulement le sacrement de ceux qui se trouvent à toute extrémité. Aussi le temps opportun pour le recevoir est déjà certainement arrivé lorsque le fidèle commence à être en danger de mort par suite d'affaiblissement physique ou de vieillesse » (constitution sur la liturgie, n° 73).

Aujourd'hui, la pratique des célébrations communautaires de l'onction, au cours des pèlerinages ou en d'autres occasions, a contribué à redonner à l'onction son sens d'aide du Christ et de l'Église à ceux qui sont atteints par une maladie grave et difficile à surmonter. Ce sacrement concerne la personne malade, les personnes qui sont proches du malade, la communauté chrétienne.

Le rite

Le déroulement de la célébration peut être modifié suivant les circonstances. Seule la liturgie du sacrement doit se dérouler dans l'ordre donné. Voici le premier des quatre schémas prévus par le rituel :

1. *La rencontre* : salutation, prière, rite pénitentiel.
 2. *La liturgie de la parole* : lecture d'un ou de deux textes de la Bible, commentaire ou partage.
 3. *La liturgie du sacrement* : l'imposition des mains, la bénédiction de l'huile, l'onction.
 4. *L'action de grâces* : prière universelle, *Notre Père*, oraison finale, bénédiction du malade et de l'assistance.
- « Seul le prêtre est le ministre propre de l'Onction des malades⁴. »

Les évêques, les curés et leurs coopérateurs, les prêtres auxquels est confié le soin des malades ou des vieillards dans les hôpitaux, les supérieurs des communautés religieuses cléricales exercent de façon ordinaire la charge de ministère [CIC, can. 938]. Les autres prêtres, pour donner l'Onction, ont besoin

4. Voir CONCILE DE TRENTE, sess. XIV, *De extr. unct.*, chap. III et can. 4 ; DENZ-SCHÖN, 1697 et 1719 ; CIC, can. 938.

de l'assentiment d'un des ministres ci-dessus définis [n° 65]. Mais en cas de nécessité, il suffit qu'après avoir présumé cet assentiment ils donnent l'Onction et en informent ensuite le curé ou l'aumônier de la maison de soins.

Avec l'extension de la présence des diacres dans les aumôneries d'hôpitaux, il pourrait être envisagé que ceux-ci soient « ministres extraordinaires » du sacrement des malades. La question doit rester ouverte⁵.

Inventer des gestes et des signes

Une personne non prêtre peut aider à préparer au sacrement des malades. Cette préparation développe un sens spirituel au cœur de la maladie. Mais il y a une difficulté à la suite d'un entretien, d'une confiance, d'un accompagnement, à passer le relais à un prêtre qui risque de faire raconter une nouvelle fois sa vie à la personne malade. Il est souhaitable que la personne qui a accompagné soit présente au moment du rite de l'onction.

L'arrivée d'un laïc à la place du prêtre peut dérouter. Le rite normalement accompli par le prêtre fera défaut. Ce qui devrait être mis en relief est la « mission ministérielle » confiée par l'évêque plutôt que l'exclusive qualification sacerdotale qui semblerait apporter un surplus d'authenticité.

5. La manière dont se pose aujourd'hui, dans les pays de vieille chrétienté, la question du ministre, en particulier à partir de la diminution du nombre des prêtres, ne saurait préjuger de la solution qui relève d'un approfondissement plus global, non seulement historique mais aussi doctrinal ; voir, dans ce numéro, Pierre-Marie GY, « *La Question du ministre de l'onction des malades* », 15-24 (NDLR).

Témoignage (N. R.)

L'arrivée du laïc à la place du prêtre peut dérouter si les gens ne sont pas prévenus.

Mais si avec assurance, on dit « j'arrive », le personnel a prévenu la famille, les gens accueillent. Importance primordiale de l'écoute, attitude du corps y compris. Les gens se sentent invités à dire quelque chose : « Il y a longtemps qu'il est là, on s'y attend. » Ils disent quelque chose à propos du malade mais parfois sur eux : leur peine, leur révolte, leurs relations avec le malade. Tout cela peut être repris ensuite dans la prière. À cette occasion, on assiste à des relectures de vie : face à la mort, la personne de la famille se pose des questions existentielles et nous prend à témoin.

Il m'est arrivé que, à la suite de cette relation, la fille d'un malade décédé a demandé que ce soit l'aumônier laïc qui fasse les obsèques.

L'Église n'aurait-elle que l'onction des malades pour manifester à une personne et à son entourage le salut en Jésus Christ et la miséricorde de Dieu ? En l'absence de prêtre, nous pouvons nous en remettre à la miséricorde de Dieu, confier le malade à son immense amour, prier avec le malade, auprès de lui, parfois avec les siens, souvent seul.

Il sera bon d'associer à la prière vocale des gestes ou des signes qui manifestent la présence de Dieu et la compassion fraternelle, par exemple : signe de croix sur le front ; tenir les mains jointes de la personne malade entre nos mains pendant une prière ; en présence de plusieurs personnes, faire une chaîne d'amitié en se donnant les mains au moment de la prière du *Notre Père* ; inviter à un signe de paix. Mais on veillera à rester sobre et à ne pas imposer les mains pour ne pas entretenir de confusion.

La personne malade et son entourage

La demande doit venir de la liberté de la personne malade même si, compte tenu de son état et de sa peur (voir si ce n'est pas l'entourage qui imagine la peur), elle n'en aura la plupart du temps l'initiative que si quelqu'un de son entourage affectif, médical ou spirituel lui suggère que Jésus Christ peut et veut s'offrir à elle. La proposition doit être le fruit d'un cheminement, d'un mûrissement intérieur, qui feront prendre au malade la décision en totale autonomie.

Il n'est pas possible de sous-estimer l'importance de l'entourage : la famille, les amis, les soignants et la communauté.

Témoignage (M. L.)

Il faut souligner, en milieu médicalisé (hôpitaux, cliniques, maisons de retraite...) l'importance de l'attention particulière du personnel, soignant ou non, au besoin spirituel ou religieux du malade. Du « Nous n'avons personne de mourant dans le service » au « Faites vite, il ne va pas aller bien loin », il y a toute une gamme de relations, d'approche, de sensibilité.

Si les membres de l'aumônerie ont pu faire découvrir un visage d'Église accueillant à toute détresse, ne fonctionnant pas au pas de charge, considérant le travail des soignants, alors notre rôle sera compris et notre présence sollicitée.

Il n'est pas souhaitable de se retrancher derrière l'excuse du « milieu déchristianisé ». La relation individuelle est la meilleure chance pour le malade et ceux qui l'accompagnent, de se reconnaître et d'avancer dans la collaboration.

Témoignage (N. R.)

Appelée auprès d'un homme en fin de vie, les trois soignantes qui tenaient beaucoup à ce malade qu'elles connaissaient depuis longtemps ont apprécié ma venue. Elles ont expliqué qu'elles tenaient à être là jusqu'à l'arrivée des filles de cet homme pour qu'il ne parte pas seul.

Si on rencontre le personnel après la mort, pouvoir en reparler avec eux est très important.

Comme pour tout sacrement, le rite est essentiel, mais le sacrement inclut la préparation au sacrement et les fruits du sacrement. Pour le sacrement des malades, la préparation peut aider à bien situer la personne en lien avec les autres membres du corps du Christ ; les fruits du sacrement concernent la personne malade elle-même mais aussi les proches. Les membres des hospitalités ou des équipes SEM peuvent manifester ce lien de façon privilégiée puisqu'ils sont eux-mêmes membres d'une cellule d'Église.

Le sacrement peut aussi toucher et apaiser les personnes proches du malade, entre autres lorsque quelqu'un qui ne se sentait pas concerné a le sentiment juste d'avoir respecté la volonté du malade.

Témoignage (N. R.)

Un jeune atteint du sida avait demandé à sa maman de recevoir le sacrement des malades. La maman, non seulement n'était pas croyante, mais plus encore devant l'approche de la mort de son fils était révoltée contre Dieu. Elle me parle de la vie de son fils et de la raison de son incroyance. Au bout d'une heure d'écoute, je lui propose de faire venir le prêtre pour célébrer le

sacrement. J'étais présente à la célébration. Sentant la force de ce qui avait été vécu dans mon dialogue avec cette mère, l'aumônier s'est assuré que je resterai bien là après son départ.

Cette femme était très émue, mais aussi sereine d'avoir respecté la volonté de son fils et apaisée par la prière. Elle en était bouleversée et l'a exprimé. Le sacrement a un rôle apaisant également pour la famille.

L'urgence

Devant l'urgence d'une situation⁶, il est important de rester à l'écoute des familles et des proches, de ne pas appliquer un principe — « on ne donne pas le sacrement des malades à un mourant » —, mais d'avoir une attitude pastorale qui signifie la miséricorde de Dieu. Puisse l'Église ne pas décevoir des personnes au moment où elles sont dans la douleur. Nous devons aussi aider les familles à faire le deuil : l'étape juste avant la mort d'un proche est importante pour éviter ensuite des regrets difficiles à vivre.

Témoignage (P. A.)

Un samedi matin, une infirmière laisse un message sur mon répondeur : « Mme G. demande que son mari qui est sous oxygène, proche de la mort, reçoive le sacrement des malades. » Rentrant en fin de soirée, j'appelle le service où est hospitalisé cet homme. Une infirmière me dit que son fils est là, mais qu'il ne désire pas que son père reçoive le sacrement des malades. Je me déplace pour rencontrer le fils. Il me dit qu'il vaut mieux attendre que son père ne soit plus conscient pour ne pas lui faire peur.

6. Voir, dans ce numéro, Alain BOURRON, « L'Urgence sacramentelle en milieu hospitalier », 35-44.

Nous avons un entretien sur le sens de ce sacrement. Je lui demande : « Qui a peur ? » Il me dit que c'est lui-même, il a peur de faire peur à son père. En même temps il est ennuyé d'aller contre le désir de sa mère. Je l'aide à découvrir que, si son père venait à mourir, il pourrait se reprocher ensuite de n'avoir pas fait ce qu'il fallait faire, c'est maintenant qu'il fallait y penser : penser à son père, et penser à lui-même pour vivre mieux le deuil de son père. Je lui propose d'y réfléchir et de me rappeler le lendemain. Le dimanche soir, il me fait venir et me demande de donner le sacrement des malades à son père. Je le donne en présence de la famille. Chacun semble apaisé. La nuit suivante, son père décède. Je pense que, même dans son inconscience, il a pu retrouver la paix et lâcher prise, lâcher la vie.

Le sacrement des malades à l'articulation de la « guérison » et du « salut »

Une personne peut demander le sacrement des malades pour guérir, mais elle risque d'être déçue si elle ne guérit pas.

Il arrive qu'une personne perçoive le sacrement des malades comme magique ou comme un « passeport pour le ciel ». Ce peut être le début d'un dialogue, d'un chemin de conversion. Il est alors important de différer le moment du sacrement pour intensifier une préparation. S'il y a urgence, il sera nécessaire de continuer un accompagnement après ou de passer le relais.

Dans les évangiles, la guérison est certes un élément du salut. Être sauvé ne se limite pas à être guéri. Être sauvé, c'est croire au Christ et, par lui, connaître le Père. Pouvoir rester fidèle à Dieu, au cœur de la maladie, est un signe de salut.

Reconnaître la miséricorde de Dieu est une affirmation de foi dans le Christ sauveur. S'il est nécessaire que le prêtre entende la personne malade en confession, il le fera autant que possible avant la célébration de l'onction.

Mais si la confession ne peut avoir lieu que pendant le rite de l'onction, elle se fera soit au début du rite soit après la lecture.

Il serait souhaitable qu'une personne qui reçoit habituellement l'eucharistie, puisse recevoir le corps du Christ en recevant le sacrement des malades.



Grâce aux témoignages précédents nous constatons combien le sacrement des malades a mis en relation plusieurs personnes et comment, à travers la menace qui pèse sur son unité biologique, le malade sent que son unité tout court est menacée. Il reconsidère et restructure toute son existence. Dans sa situation, il prend toutes les dispositions humaines et chrétiennes.

Les situations sont différentes selon que la personne malade a du temps ou est en situation d'urgence, est en lien avec d'autres ou isolée, est proche ou éloignée d'une pratique en Église.

Il est important de tenir compte de sa culture, de sa famille, de son entourage, éventuellement de son handicap ou de sa maladie mentale.

Il est souhaitable que le sacrement des malades soit donné après un dialogue avec la personne concernée, sa famille ou son entourage. Le prêtre devra toujours faire preuve de miséricorde et être attentif à ce qu'un refus éventuel n'entraîne pas des conséquences graves, en particulier pour la foi des membres de la famille du malade. Les prêtres, les laïcs en aumônerie, les membres des équipes SEM auront l'audace de proposer ce sacrement en veillant à expliciter tout son sens, et surtout sa dimension de vie.

Maité LIÉVIN

Fr. Pierre ARZ, o.p.